

Rapport du Président

Séance Publique du
mercredi 8 décembre 2010

Service instructeur

Service d'Aménagement des Rivières

Service consulté

6^{ème} Commission

N° CG-2010-4-6-1

BUDGET PRIMITIF 2011



**CO14 – RIVIERES, LACS, BARRAGES ET MILIEUX HUMIDES
PARC D'INTERVENTION EN MATÉRIEL – TRAVAUX (P.I.M.) ET SIG**

Résumé : *Le Département gère un ensemble de rivières, barrages et zones humides et offre aux syndicats mixtes un appui technique de l'amont à l'aval des projets. Il y consacrera en 2011 un effort d'investissement à hauteur de 7 600 000 € en autorisations de programme.*

Les crédits de paiement nécessaires à la réalisation de cette politique s'élèvent quant à eux à 6 095 000 € et une recette de 2 100 000 € d'investissement est attendue en retour et 20 000 € de recettes provenant du produit des turbines Hydro-électriques.

En fonctionnement, la dépense sera de 870 800 €.

Pour le PIM, dont le bilan de l'exercice 2009 présenté en annexe 2 est légèrement bénéficiaire avec un chiffre d'affaires stable, un réajustement moyen des tarifs des prestations en 2011 vous est proposé avec une augmentation de 2% légèrement inférieure à l'évolution de l'indice TP de référence.

Orientations départementales sur les Lacs et Rivières

Le Département effectue le suivi des syndicats mixtes de rivières, élabore la programmation de ces syndicats et réalise directement, au moyen du Parc d'Intervention en Matériel (PIM-Travaux), les différents travaux d'entretien courant et de réparations sur les cours d'eau et barrages.

Il assure également, à la demande des syndicats mixtes, la maîtrise d'ouvrage de la plupart des travaux réalisés sur les cours d'eau et l'intégralité de ceux réalisés sur les barrages ainsi que sur le Canal du Rhône au Rhin Déclassé.

C414 - 1 : Aménagement de rivières - Travaux sous maîtrise d'ouvrage Départementale (4 500 000 € en AP, 3 900 000 € en CP, 2 100 000 € en Recettes)

Cette rubrique regroupe tous les travaux en rivière effectués en maîtrise d'ouvrage départementale dont une grande partie est réalisée pour le compte des syndicats mixtes fluviaux.

1. État d'avancement

Le programme 2009 est à ce jour réalisé à 50 %, les programmes antérieurs étant pratiquement soldés. Pour le programme 2010, le taux de réalisation est de 10 % à la fin octobre. Les nombreuses formalités administratives nécessaires pour la Police de l'Eau entraînent globalement des procédures allant de 4 mois à 2 ans suivant les projets, ce qui explique que le programme de l'année en cours se réalise principalement l'année suivante.

L'autorisation de programme globale de 2010 s'est élevée à 4 500 000 € et est affectée à 94 %.

2. Prévision pluriannuelle

Suite aux crues importantes et répétées auxquelles nous assistons actuellement qui pourraient être liées au dérèglement climatique, de nombreuses communes, comme DIDENHEIM, BRUNSTATT, FISLIS, ont demandé au Département de renforcer ou de créer des ouvrages de protection. Cette recrudescence de demandes maintiendra un volume important de travaux dans les années à venir (4 500 000 €/an).

Les travaux de déviation des cours d'eau du Bassin Versant Oriental du Sundgau arrivent également à maturité et constitueront des sources de dépenses importantes dans les 3 années à venir (2 000 000 €).

Enfin, la création de petits bassins de retenue des eaux d'orage entraînera également une dépense importante dans les prochaines années. Actuellement nous avons étudié 100 projets de ce type, situés principalement dans le Sundgau, représentant un investissement total de 12 000 000 € qui s'étalerait sur une quinzaine d'années.

A plus long terme, il conviendra également d'étudier la possibilité de créer un grand champ d'inondation après la confluence de la Doller vers la Hardt, qui pourrait représenter à lui seul une dépense de 10 000 000 € mais dont la réalisation ne se fera pas dans les cinq prochaines années.

3. Inscription 2011

Il vous est proposé d'inscrire une autorisation de programme de 4 500 000 € en 2011. Compte tenu des engagements antérieurs non soldés et de l'échéancier prévisible des paiements, une inscription en crédits de paiement de 3 900 000 € est proposée pour 2011, sachant que 800 000 € de travaux sont réalisés chaque année en interne par le PIM en sus de ce montant.

4. Recettes

Ces travaux sont préfinancés par le Département, qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Ils bénéficient de subventions de l'Etat dans le cadre du Fonds de Prévention des Risques Naturels et du Contrat de Projets Etat Région. Le montant global de ces recettes est estimé à 100 000 € en 2011.

Les syndicats mixtes de rivières reversent également au Département leur quote-part sur les travaux effectués pour leur compte. Depuis 2010, nous demandons aux tiers, pour lesquels nous assurons la maîtrise d'ouvrage des travaux hydrauliques, de verser un acompte de 50 % de leur quote-part lors de la signature de la convention. La recette prévisionnelle se montera de ce fait à 2 000 000 € en 2011.

C214 – 2 : Aménagement de rivières et partenariat CIGAL- Subventions (AP 600 000 € ; CP 500 000 €)

Deux syndicats intercommunaux choisissent habituellement de garder la maîtrise d'ouvrage de leurs travaux, de même que certaines communes ou communautés de communes réalisant des bassins de rétention des eaux d'orage. Ils bénéficient alors d'une subvention, pour les travaux d'aménagement de rivières, de renaturation ou pour la création des bassins de rétention des eaux d'orage.

Cette ligne permet également de subventionner les syndicats mixtes pour les acquisitions foncières nécessaires aux travaux d'aménagement de rivières ou pour l'acquisition de bords de rivière et de zones humides.

En 2010, dans le cadre du partenariat de la Coopération pour l'Information Géographique en Alsace (CIGAL) portant sur la production de données géographiques, un projet d'acquisition d'une orthophotographie régionale 2011 a été approuvé. Un groupement de commande, composé de la Région Alsace et des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, a ainsi été créé. La participation de 86 700 € sera versée à la Région Alsace, coordonnateur du projet.

Il vous est proposé d'inscrire une autorisation de programme globale de 600 000 € et des crédits de paiement pour 500 000 €, afin de tenir compte des projets de bassins de rétention qui sont en attente dans le Sundgau suite aux études hydrauliques réalisées dans le cadre des GERPLAN.

C714 – 3 : Contribution du Département aux Syndicats Mixtes de Rivières et au partenariat CIGAL (F 538 500 €)

La majeure partie des cours d'eau du Département est gérée par les Syndicats Mixtes de Rivières, dont le Département est membre. La cotisation annuelle du Département à ces différents Syndicats et au Syndicat Mixte du Barrage de Kruth-Wildenstein s'élève pour l'année 2010 à 520 000 €.

Pour 2011, il est proposé d'inscrire au Budget Primitif un montant prévisionnel global de 525 000 €.

Une inscription est également à prévoir pour la participation annuelle de 13 500 € relative à la mise à disposition d'un chargé de mission dans le cadre du partenariat CIGAL. Une convention tripartite, approuvée en Commission Permanente du 16 juillet 2007 (2007-6-16-07), a ainsi été signée entre la Région Alsace et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

C114 – 4 : Travaux et entretien sur les ouvrages hydrauliques départementaux et SIG (AP 2 500 000 € ; CP 1 695 000 € ; F 332 300 € ; 20 000 € en Recettes)

Le Département gère le Canal du Rhône au Rhin déclassé ainsi que 10 barrages du massif vosgien. Le barrage de la Lauch, encore propriété de l'Etat a fait l'objet en 2008 d'une convention de transfert prévoyant la consolidation de l'ouvrage. Ce barrage nécessite en effet d'importants travaux de confortement chiffrés à 5 000 000 € et devrait bénéficier d'un cofinancement de l'Etat et de l'Agence de l'Eau à hauteur de 1 200 000 €.

A ce jour les procédures administratives sont au point mort après que le dossier de révision spéciale ait été rejeté par le Comité Technique Permanent des Barrages et Ouvrages Hydrauliques qui demande de nouvelles études. La reprise de ce barrage par le Département ne pourra se faire qu'après son confortement. Si l'Etat est prêt à mobiliser ses crédits pour une nouvelle phase d'études, ces dernières pourraient être lancées en 2011 pour des travaux qui au mieux devraient se réaliser en 2013.

A) Barrages départementaux, Canal du Rhône au Rhin déclassé et ouvrages hydrauliques (AP 2 200 000 € ; CP 1 395 000 € ; F 247 300 € ; 20 000 € en Recettes)

Etat d'avancement

Des Comités de Gestion suivent les programmes de travaux réalisés sur l'ensemble de ces ouvrages départementaux (barrages vosgiens et Canal du Rhône au Rhin Déclassé).

L'ensemble des données mesurées sur les barrages sont analysées par le bureau d'ingénierie I.S.L. de PARIS qui conclut à un comportement satisfaisant des ouvrages.

Une étude de danger est en cours de réalisation pour le barrage de Kruth-Wildenstein qui nous amènera à effectuer différents travaux dans les années à venir dont le plus important concernera la mise en place d'un déversoir supplémentaire.

Prévisions 2011

En 2011, pour les opérations de maintien en état du patrimoine hydraulique, paysager et écologique, et notamment les opérations de maintenance semi-lourde des barrages et du Canal du Rhône au Rhin Déclassé, il est prévu une AP de 2 200 000 € et des CP de 1 395 000 €.

1. Barrages

Pour les travaux à réaliser en 2011 qui s'élèveraient à 865 000 € en AP et 695 000 € en CP, le chantier le plus important concerne la démolition du bâtiment du barrage d'Alfeld, ainsi que le gros oeuvre de la construction du nouveau bâtiment d'accueil pour un montant prévisionnel de 430 000 € en CP et 480 000 € en AP.

Au barrage de Kruth-Wildenstein la restauration de la protection du coude blindé de la conduite d'évacuation est estimée à 35 000 € en AP et CP. Pour empêcher sur cet ouvrage la circulation de véhicules non autorisés sur la route de couronnement, des barrières amovibles seront mises en place, pour un montant de 6 000 € en AP et CP.

Les premières conclusions de l'étude de dangers pour le barrage de Kruth-Wildenstein nécessitent diverses études complémentaires mais surtout le renforcement du dispositif d'évacuation des crues. La solution la plus adaptée est la construction d'un nouveau déversoir de crues complémentaire. Il vous est proposé d'inscrire 50 000 € en AP et CP pour engager les études de projet du futur déversoir.

Le barrage du Lac des Perches nécessite une reprise des maçonneries pour restaurer les joints du parement amont et du déversoir de crues, ainsi que pour consolider le coursier d'évacuation jusqu'au pied de la digue, pour un montant prévisionnel de 70 000 € en AP et CP.

Le remplacement des gardes corps avec la mise en sécurité des abords du déversoir de crues au barrage du Lac Vert par des dispositifs aux normes actuelles fera suite à la tranche réalisée en 2010 au barrage du Forlet. Cette opération est estimée à 14 000 € en AP et CP.

Pour le barrage de la Lauch la nouvelle phase d'études citée ci-dessus devrait être lancée en 2011. Ces dépenses sont estimées à 60 000 € en CP et 180 000 € en AP. Le démarrage du chantier ne devrait quant à lui pas intervenir avant deux ans.

Un crédit de 30 000 € est à prévoir en AP et CP pour faire face aux aléas sur l'ensemble du parc des barrages départementaux en 2011.

2. Canal du Rhône au Rhin déclassé

La reprise des écluses et la remise à niveau des chemins de halage du Canal du Rhône au Rhin déclassé nécessiteront 200 000 € d'investissement en 2011 en AP et en CP.

Il est également prévu d'équiper le Canal du Rhône au Rhin Déclassé en turbines hydroélectriques ces crédits relèvent du rapport sur la maîtrise d'énergie.

Ces installations pourraient produire une recette de fonctionnement de 20 000 € en 2011.

3. Ecrêtement des crues de l'Ill à Mulhouse

Le Département a lancé en 2006 un programme de protection contre les crues de la Ville de Mulhouse et l'écêtement des crues de l'Ill pour la protection des communes de la Plaine de l'Ill.

Des travaux de renforcement hydraulique du Canal du Rhône au Rhin (1 200 000 € TTC) et d'équipement d'une écluse d'une porte levante pour laisser passer les crues (290 000 €) ont d'ores et déjà été réalisés.

Il reste à ouvrir un chenal de liaison entre l'Ill et le canal dans le secteur du Cockrouri à Mulhouse, à proximité de la ZAC de la Fonderie. Les travaux, envisagés pour 2011, s'élèvent à 1 047 700 € en AP, dont une première tranche de travaux réalisés en 2011 nécessitera 412 700 € de CP.

4. Prévision des crues – études hydrologiques et risque de rupture de barrages

Nous avons mis en place une prévision des crues sur l'ensemble des rivières en 2010.

Le développement de nouveaux modèles de prévision des crues à l'échelle du Département sera poursuivi en 2011 avec des besoins en AP et en CP estimés à 26 300 €.

De même l'étude obligatoire du risque lié à la rupture des barrages de Kruth et d'Alfeld a débuté en 2010 pour le barrage de Kruth et se poursuivra par celui d'Alfeld en 2011. Un montant prévisionnel de 50 000 € est prévu en AP et en CP en 2011 pour ces études.

5. Acquisition de matériels et frais d'insertion de presse

11 000 € d'investissement en AP et en CP sont consacrés à l'acquisition de matériel d'entretien pour les barrages et le Canal du Rhône au Rhin Déclassé et aux frais d'insertion pour l'ensemble des opérations.

6. Dépenses de fonctionnement

210 000 € de crédits de fonctionnement sont nécessaires afin d'assurer :

- l'entretien courant des 10 barrages : hydromécanique, électrique, télégestion,
- les travaux de surveillance topométrique,
- l'analyse et l'interprétation des données d'auscultation,
- les dépenses liées au soutien d'étiage de l'Ill avec la surveillance de la prise d'eau et du Canal de Huningue,
- l'entretien courant du Canal du Rhône au Rhin déclassé,
- la maintenance du réseau de stations de mesure de niveau des rivières ainsi que des systèmes de supervision et de prévision des crues.

**B) Système d'Information Géographique (SIG)
(AP 300 000 € ; CP 300 000 € ; F 85 000 €)**

Plusieurs projets sont actuellement en cours dans le cadre de la mise en œuvre d'Infogéo 68.

Etat d'avancement

Dans le cadre du Projet pour le Haut-Rhin, une plate-forme centralisée permettant de mettre à la disposition de l'ensemble des partenaires du Département un véritable service d'information géographique, stockant l'ensemble des données sur le site du Conseil Général est en service depuis juin 2007, tant sur Intranet que sur Internet.

Ce site permet à l'ensemble des Haut-Rhinois d'accéder aux données du Département grâce à un site Internet (Infogéo 68), qui rassemble 600 couches d'information et est le site le plus fourni en informations départementales de France. Le Président a été l'invité d'honneur des rencontres SIG francophones à Versailles en 2009 pour présenter la démarche haut-rhinoise innovante qui a tendance à se généraliser.

En 2010, le partenariat Infogeo68 s'est élargi à de nouvelles communautés de communes, CC Cernay et Environs, CC Ill et Gersbach, CC Vallée Noble, CC Jura Alsacien, CC Pays de Ribeauvillé et CC Région d+e Guebwiller. Des conventions SIG ont également été engagées avec des associations (Rhin Vivant, Association pour la Relance Agronomique en Alsace) et des syndicats mixtes (Brigade Verte, Syndicat Mixte Recyclage Agricole du Haut-Rhin).

Propositions pour 2011

La poursuite des levés topographiques laser aéroportés ainsi que l'acquisition de couches générales au niveau départemental nécessitent 150 000 € en AP et 70 000 € de crédits de paiement en investissement en 2011.

Il vous est proposé de revoir l'affichage Internet du site pour profiter des nouvelles technologies WEB rendant l'accès aux données plus fluide et permettant la création de plates-formes collaboratives.

La reprise partielle de notre site internet infogeo et la mise en place de la 3D nécessiteront 150 000 € en AP et 80 000 € de CP en investissement en 2011.

Le projet majeur de 2011 consistera à mettre en place des progiciels métiers au niveau de la Direction des Routes et des Transports, totalement interfacés au SIG départemental pour un coût prévisionnel de 150 000 € en CP, ce projet d'un montant total de 250 000 € ayant été engagé en 2010.

En fonctionnement, le SIG nécessite des travaux de maintenance et de mise à jour estimés à 85 000 € par an.

Je vous propose donc d'inscrire au total en investissement pour le SIG départemental, 300 000 € en autorisation de programme, 300 000 € en crédits de paiement et 85 000 € en fonctionnement.

C014 – 5 : Total

Au total 7 600 000 € d'autorisations de programmes et 6 095 000 € de crédits de paiement sont à inscrire en investissement et 870 800 € en fonctionnement sur l'exercice 2011 pour la réalisation des politiques menées en matière d'eaux de surface, de barrages et de SIG.

Une recette globale de 2 100 000 € est attendue pour l'ensemble du budget Eaux de surface et barrages, ainsi que 20 000 € en fonctionnement provenant des futures turbines hydroélectriques.

C014 – 6 : Parc d'Intervention en Matériel - Travaux

1. Bilan financier de l'exercice 2009

Le bilan de la gestion analytique du Parc d'Intervention en Matériel – Travaux (PIM) joint en annexe 2 fait apparaître un excédent de 23 000 € en 2009 pour un chiffre d'affaires de 776 487 €. Cet excédent, qui représente 3 % du chiffre d'affaires, a été obtenu grâce à une activité soutenue durant toute l'année, le chantier de la dérivation nord du Fridolinsbach à Bollwiller ayant été le plus important.

Le PIM dispose depuis 3 ans d'une base de données permettant de comparer ses interventions par rapport au privé. On peut estimer que le coût des travaux réalisés par le PIM est d'environ 10 % en dessous des prix moyens pratiqués par les entreprises du même secteur d'activité. Ce résultat a été obtenu grâce à la bonne gestion du Parc et au dynamisme des conducteurs d'engins.

2. Bilan de l'exercice 2010 (à la fin septembre)

Avec un carnet de commande bien rempli, l'activité du Parc en terme d'heures de travail a été soutenue.

En fonctionnement, le volume d'heures réalisées sur les neuf premiers mois est en baisse (-9,7 %) par rapport à celui de 2009 à la même époque, essentiellement en raison de l'arrêt de travail d'un conducteur pour maladie. Les recettes prévisionnelles sont en baisse d'environ 17 % de même que les dépenses d'environ 5 %. Compte tenu des éléments connus à ce jour, le bilan devrait être équilibré pour l'exercice 2010.

En investissement, l'acquisition d'un tracteur pour la semi-remorque effectuant les transferts d'engins, d'une balayeuse (accessoire) adaptable sur la chargeuse, d'un godet renforcé pour enrochements, l'équipement hydraulique pour marteau/vibreux/pince à tri ainsi qu'un train de chenilles d'une pelle ont été réalisés pour un montant de 128 998,86 € TTC.

3. Perspectives 2011

Les perspectives de travaux pour 2011 restent bonnes en raison des besoins soutenus de protection contre les crues et de renaturation des cours d'eau et zones humides.

En investissement, afin de maintenir à niveau notre parc de matériel et plus particulièrement les pelles hydrauliques, notre principal outil de travail en cas d'intervention lors de crues, une autorisation de programme de 200 000 € avec une inscription équivalente de crédits de paiement est demandée principalement pour l'acquisition d'une pelle hydraulique sur chenilles avec ses équipements ainsi que des pièces de maintenance lourdes pour les engins (train de chenilles par exemple).

Tarifification 2011

Pour 2011, le bilan du PIM étant à l'équilibre, je vous propose de réajuster ses tarifs de prestations, avec effet au 1^{er} janvier 2011 sur la base d'une augmentation limitée à 2% selon l'annexe 3 jointe, sachant que l'augmentation de l'indice TP 03 pour les douze derniers mois connus est de 3 %. Cette augmentation reste donc sensiblement inférieure à l'évolution générale des prix de marché nous concernant, mais nous paraît nécessaire au vu de la hausse des prix du carburant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

LACS, RIVIERES ET BARRAGES

BP 2011

009 Service Eaux Epuration Equipements Ruraux

BP 2011

INVESTISSEMENT

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
2001	20	205	61	C114	C01	SIG	300 000,00 €
	20	2031	61	C114	C01	Etudes Hydrologiques	90 000,00 €
	23	23153	61	C114	C01	Tx Hydrauliques sur ouvrages departementaux	412 700,00 €
	20	2033	61	C114	C01	Frais d'insertion	9 000,00 €
	21	2188	61	C114	C01	Acquisition de matériel	2 000,00 €
	21	2153	61	C114	C01	Tx de maintenance semi lourde	881 300,00 €
			AP 2011	2 500 000,00		S/TOTAL C114	1 695 000,00 €
2002	204	20414	61	C214	C01	ARC ARM ARSU COMMUNES	200 000,00 €
	204	20415	61	C214	C01	ARC ARM ARSU SM	200 000,00 €
	204	2042	61	C214	C01	ARC ARM ARSU ASSOCIATIONS	100 000,00 €
			AP 2011	600 000,00		S/TOTAL C214	500 000,00 €
2004	4541101	45411	01	C414	C01	TX/CPT DE TIERS RIVIERES	3 900 000,00 €
			AP 2011	4 500 000,00		S/TOTAL C414	3 900 000,00 €
TOTAL				7 600 000,00		TOTAL C014	6 095 000,00 €

FONCTIONNEMENT

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
2007	65	65732	61	C714	C01	Participation CIGAL REGION	13 500,00 €
	65	6561	61	C714	C01	Cotisations Syndicats Mixtes	525 000,00 €
						S/TOTAL GENERAL DU C71	538 500,00 €
N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
2006	011	61558	61	C614	C01	Ouvrages Hydrauliques Entretien materiel	5 000,00 €
	011	617	61	C614	C01	Etudes Hydrologiques	26 300,00 €
	011	6156	61	C614	C01	Ouvrages Hydrauliques Maintenance	52 000,00 €
	011	61521	61	C614	C01	Ouvrages Hydrauliques Entretien de terrain	7 000,00 €
	011	61523	61	C614	C01	Ouvrages Hydrauliques Entretien de voies et réseaux	130 000,00 €
	011	61522	61	C614	C01	Ouvrages Hydrauliques Entretien de batiments	5 000,00 €
	011	6231	61	C614	C01	Annonces et insertions Barrages	3 000,00 €
	011	611	61	C614	C01	Contrats de prestations de services avec des entreprises	15 000,00 €
	011	6156	61	C614	C01	SIG Maintenance	85 000,00 €
	011	62268	61	C614	C01	Indemnités honoraires	1 000,00 €
011	6135	61	C614	C01	Location de matériel	3 000,00 €	
						S/TOTAL GENERAL DU C01	870 800,00 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT

N° de transpo	Service	Libellé du service	Politique	imputations	2011	objet de la recette
2006	009	SAR	C614	à préciser	20 000,00	RECETTE EDF/TURBINE HYDROELECTRIQUE
				s/total 009	20 000,00	

INVESTISSEMENT

N° de transpo	Service	Libellé du service	Politique	imputations	2011	objet de la recette
2004	009	SAR	C014	41201/45412/	2 000 000,00	côte part des Syndicats Mixtes (Rivières)
2001	009	SAR	C014	13/1381/61	100 000,00	Subvention ETAT
				s/total 009	2 100 000,00	

Conseil Général
Haut-Rhin 

PARC D 'INTERVENTION
EN MATERIEL / TRAVAUX

COMPTE RENDU DE GESTION
Exercice 2009

Septembre 2010

COMPTE RENDU DE GESTION POUR L'EXERCICE 2009

A - SITUATION DU PARC AU 31 DECEMBRE 2009

1 - Personnel :

1 Responsable du Parc	: LAUGEL	Raymond
1 Responsable opérationnel	: VIELLARD	Christian

à Mulhouse :

1 Adjoint administratif principal	: PIERRE	Brigitte
1 Mécanicien-motoriste (contrôleur de travaux principal)	: REISSER	Daniel

7 Conducteurs d'engins dont :

1 ouvrier compagnon niveau III	: HASENFRATZ	Etienne
2 ouvriers professionnels niveau II	: BEN JABBOUR	Ahmed
	: SAN JUAN	Roland
1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	: REEB	André
3 agents de maîtrise territoriaux	: MARTIN	Raphaël
	: ROMBAUX	Franck
	: LEY	Pascal

2 – Engins :

- 4 Pelles hydrauliques sur chenilles :
 - 1 modèle LIEBHERR R 912 HDSL Litronic
 - 2 modèles LIEBHERR R 904 Standard Litronic
 - 1 modèle LIEBHERR R 914 HDSL
- 2 Pelles hydrauliques sur pneus modèle LIEBHERR A 316
- 1 Chargeuse sur pneus modèle LIEBHERR L 510
- 1 Mini pelle NEUSON modèle 50Z3
- Débroussailleuse ROUSSEAU 7000 PLUS + débroussailleuse ROUSSEAU 5400 PL
- 1 Bateau faucardeur d'occasion Broveco
- 1 Tracto-porteur MAHLER Multrac avec trois broyeurs
- 1 Broyeur de branches

3 – Véhicules :

- Légers :**
- 1 Véhicule tout-terrain de type Défender 110 TDI LAND ROVER
 - 1 Véhicule tout-terrain de type Défender 110 avec citerne de carburant
 - 1 Fourgon atelier PEUGEOT Boxer diesel
 - 1 Remorque à bateau
 - 1 Remorque plateau à ridelles IFOR WILLIAMS
 - 1 Remorque porte-engins ECIM
- Lourds :**
- 1 Tracteur routier de type RENAULT VI C 300.19 4x4 avec semi-remorque plateau KAISER
 - 1 Camion 26 tonnes de type RENAULT Kerax 420 – 6x4 avec bi-benne et grue hydraulique AMCO VEBA 828 S
 - 1 Camion porteur 19 tonnes MAN 4x4 360 CH équipé d'une bi-benne

B – ACTIVITE DU PARC EN 2009

L'activité globale du Parc peut s'apprécier selon l'indice d'occupation du personnel (graphe page 5) :

° Bilan :

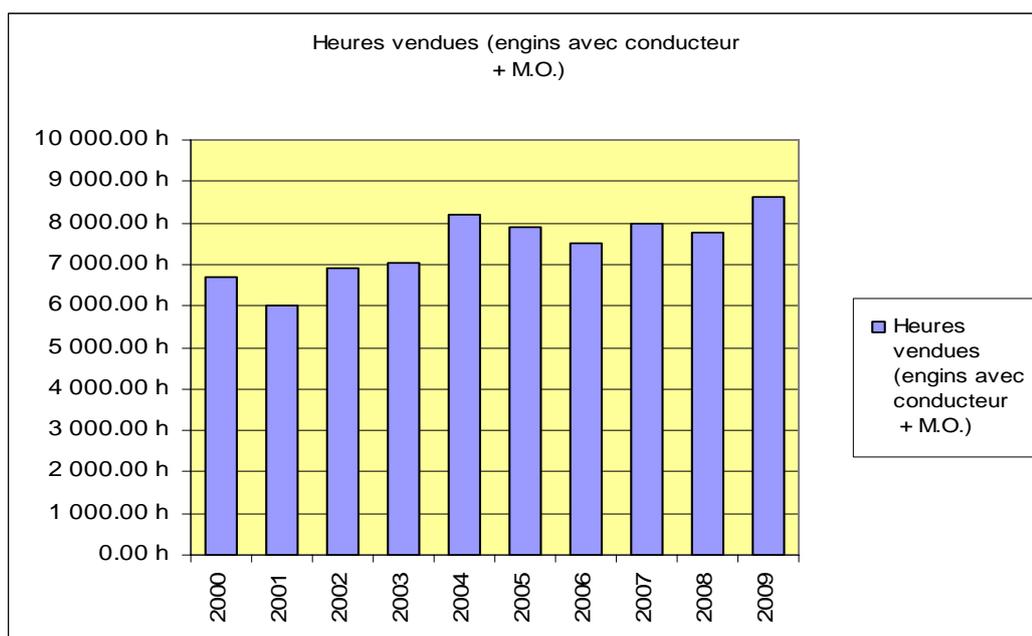
8647 heures ont été facturées en 2009 y compris la mise à disposition de la main-d'œuvre contre 7770 heures en 2008, soit une augmentation de 11,3 % due essentiellement à une diminution des pannes et réparations et une optimisation des transferts d'engins.

Ce résultat a malgré permis d'atteindre un bon résultat en 2009 (excédent d'environ 23 000 € pour un chiffre d'affaires de 776 487 €, soit environ 3 %, grâce notamment à une activité continue et particulièrement les chantiers d'hiver qui ont mobilisé un bon nombre de nos engins. Une hausse moyenne des dépenses liée à une augmentation modérée des carburants et des matériels de remplacement complètent ce résultat. C'est pourquoi, il vous est proposé pour 2011 de réajuster les tarifs de prestations sur la base d'une augmentation limitée à 2% étant donné que le PIM est à l'équilibre et que les prix du carburant risquent d'évoluer en 2011.

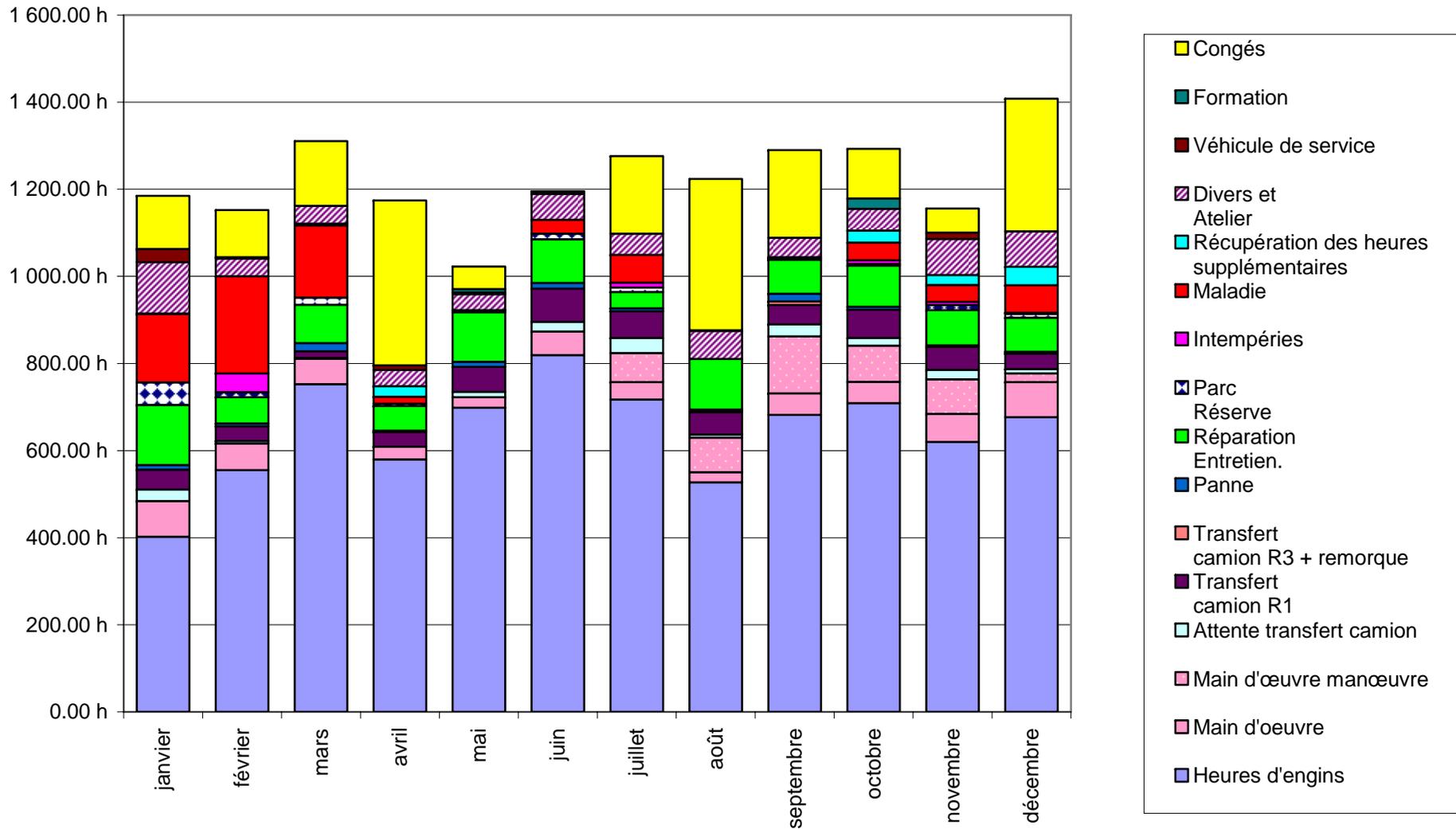
Par ailleurs, le PIM dispose à présent d'une base de données permettant de comparer ses interventions par rapport au privé. Sur une troisième année de suivi, on peut estimer que le PIM facture ses interventions environ 10 % en dessous des prix moyens pratiqués par les entreprises du même secteur d'activité. Ces très bons résultats résultent de la recherche en permanence :

- d'une optimisation des heures d'attente sur chantiers et une pré-programmation de ces derniers,
- d'une prévision continue de travaux à court et moyen terme en concertation avec nos différents partenaires (maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre).

Globalement l'activité du Parc est soutenue comme le montre le diagramme pluriannuel ci-dessous.



Activité du PIM en 2009

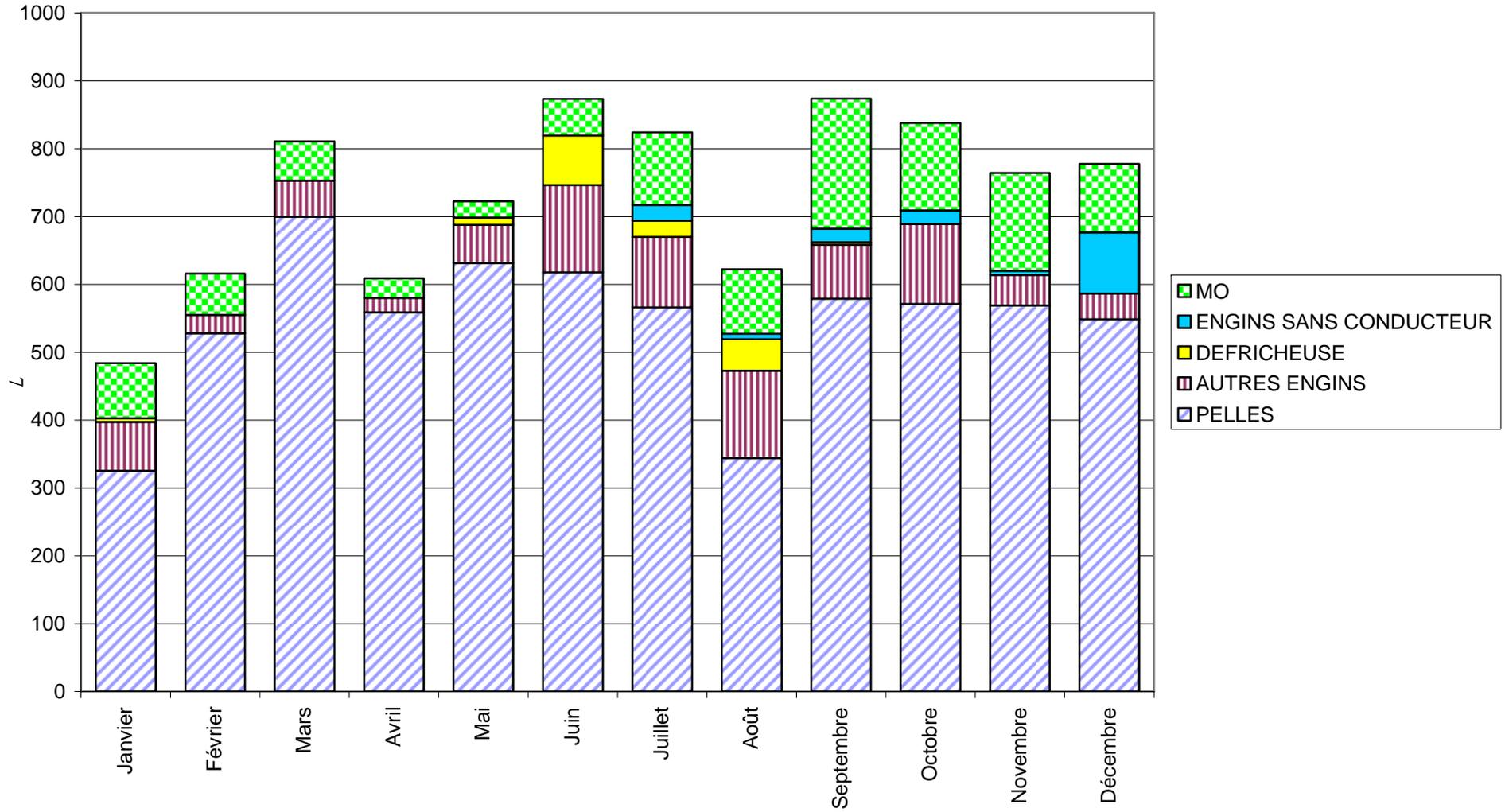


L'activité des engins s'évalue sur la base des heures facturées (tableau et graphique pages 7 et 8) :

- Engins de terrassement (pelles et chargeuse)
Les heures facturées s'établissent à 6539 heures contre 5818 en 2008, en hausse de 12%. C'est l'activité principale du Parc autour de laquelle s'articulent tous les travaux.
- Engins de fauchage et de transport
Les heures facturées (hors défricheuse) s'établissent à 870 heures contre 1404 en 2008, en baisse de 38%. C'est la deuxième activité du Parc :
 - Matériel de défrichage lourd (défricheuse)
Les heures facturées pour le matériel de défrichage lourd s'établissent à 162 heures en hausse par rapport à 2008 (+125 %), notamment du fait de l'activité de débroussaillage des digues de plaine. Le bilan de cette activité est positif malgré des coûts d'entretien et de réparation.
 - Matériel de fauchage (débroussailleuse)
Ce matériel n'a plus eu d'activité en 2009 étant donné qu'il est hors d'usage suite à un accident fin décembre 2008 et que les coûts de remise en état seraient trop importants.
- Main d'œuvre
Les heures de mise à disposition de main-d'œuvre seule s'établissent à 1074 heures contre 475 en 2008, essentiellement dues à l'interdiction de conduire du conducteur de la débroussailleuse responsable d'un accident matériel dont le poste de travail a été transformé en agent d'entretien des rivières.

2009	Engins	Associations Foncières	Collectivités Locales	Département	Maîtrise d'ouvrage du Département	Syndicats Fluviaux	Divers (Etat, Associations)	Nombre d'heures facturées	Bilan horaire global
I - Location d'engins avec conducteur									
	PELLE 17			280.00	434.25	174.00		888.25	
	PELLE 18				788.00			788.00	
	PELLE 19		22.00	199.00	456.00	59.00	14.00	750.00	
	PELLE 20			415.00	424.00			839.00	
	PELLE 21			103.00	1 227.50		60.00	1 390.50	
	PELLE 23		25.00	514.50	566.00	51.00		1 156.50	
	CHARGEUSE			336.50	199.00			535.50	
	MINI-PELLE			6.50	185.00			191.50	
	Sous-total pelles	-	47.00	1 854.50	4 279.75	284.00	74.00	6 539.25	6 539.25
	BAT. FAUCARDEUR		4.00	13.00		24.50		41.50	
	CAMION RENAULT 3		34.00	94.00	661.30	32.00	8.00	829.30	
	Sous-total autres engins	-	38.00	107.00	661.30	56.50	8.00	870.80	7 410.05
	DEFRICHEUSE MAHLER			8.50	154.00			162.50	
	TOTAL I des heures d'engins facturées avec conducteurs	-	85.00	1 970.00	5 095.05	340.50	82.00	7 572.55	7 572.55
II- Location d'engins sans conducteur									
	BROYEUR NOREMAT				167.00			167.00	
	TOTAL II des heures d'engins facturées sans conducteurs	-	-	-	167.00	-	-	167.00	
	TOTAL I + II des heures d'engins facturées avec ou sans conducteurs	-	85.00	1 970.00	5 262.05	340.50	82.00	7 739.55	7 739.55
III- Location de main-d'œuvre seule									
			13.00	526.80	475.80	59.00		1 074.60	
	TOTAL GENERAL DES HEURES FACTUREES	-	98.00	2 496.80	5 737.85	399.50	82.00	8 814.15	8 814.15
	Part réalisée par maître d'ouvrage %	0.000%	1.112%	28.327%	65.098%	4.532%	0.930%	100.00%	

VENTILATION DES HEURES FACTUREES EN 2009 - PAR ENGIN



Le bilan annuel par engin distinguant le coût horaire réel ainsi que le tarif officiel est détaillé dans le tableau suivant:

2009	Tarif officiel /heure	Coût réel horaire	BILAN
Pelle 17	93.30 €	82.53 €	9 934.22 €
Pelle 18 + pince à bois + batteur Kenguru	93.30 €	82.41 €	13 738.40 €
Pelle 19 + pince preneuse + batteur kolpac	93.30 €	106.18 €	-8 762.51 €
Pelle 20	93.30 €	90.32 €	4 860.39 €
Pelle 21	93.30 €	86.58 €	12 379.99 €
Pelle 23	93.30 €	80.65 €	16 345.55 €
Chargeuse	63.80 €	72.97 €	-4 651.14 €
Mini-pelle	65.00 €	112.30 €	-8 704.67 €
Bateau faucardeur 2	105.60 €	173.48 €	-2 817.20 €
Défricheuse MAHLER + broyeur	108.15 €	96.47 €	1 897.63 €
Camion Renault 3 avec grue	86.10 €	90.33 €	-12 197.58 €
Camion Renault 3 sans grue	66.50 €		
Broyeur de branches Noremat	19.80 €	35.53 €	-2 626.38 €
		Coût moyen par transfert	Bilan
Camion Renault 1+ semi-remorque		290.44 €	13 604.24 €

Il intègre les amortissements annuels ainsi que les dépenses lourdes (réparations, entretiens).

La pelle 19, le bateau faucardeur et la défricheuse MAHLER sont des engins utiles, mais utilisés pour des interventions ponctuelles très spécifiques, ils ne sont pas comptablement rentables, mais doivent être conservés car il sont indispensables à l'entretien de nos ouvrages et aucune offre privée à un coût inférieur n'existe pour le bateau faucardeur.

Les autres engins avec un bilan négatif sont des outils essentiels dont les heures d'utilisation ne permettent pas de couvrir les coûts d'amortissement et de maintenance, mais par contre utilisent mieux les moyens humains du Parc tout en permettant de ne pas avoir recours à la location et d'accroître notre compétitivité.

C - CONSOMMATION EN CARBURANT

1 – Consommation en gazole :

Le gazole est utilisé par les véhicules de liaison et de transport.

La consommation totale pour 2009 s'élève à 15 064 litres en baisse par rapport à 2008 (-14%).

Le stock au 31 décembre 2009 s'élevait à 6 057 litres.

2 – Consommation en fioul :

Le fioul est utilisé pour les engins de chantier ainsi que pour le chauffage de l'atelier et des bureaux.

La consommation totale pour 2009 s'élève à 59 966 litres en baisse par rapport à 2008 (- 13,1%).

Le stock au 31 décembre 2009 s'élevait à 33 457 litres (grand froid).

Ces diminutions de consommations traduisent en liaison et transport la dotation aux agents de véhicules de service ravitailleurs ainsi qu'en engins de chantier l'interruption de l'activité débroussaillage.

D – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2009

a) Atelier

Divers matériels de chantier et d'atelier ont été acquis sur cet exercice pour un montant total de 9 876,56 € TTC :

- un cric de 10 tonnes et un souffleur STIHL,
- un ensemble mobile pneumatique d'huile pour fût,
- le contrôle et le nettoyage des 3 cuves de carburant.

b) Engins

Un godet de terrassement avec adaptation attache rapide pour un montant de 3 223,22 € TTC.

c) Véhicules

Les acquisitions suivantes ont été réalisées sur cet exercice pour un montant total de 133 999,84 € TTC :

- un camion porteur MAN 4x4 360 CH équipé d'une bi-benne,
- une remorque porte-engins ECIM 8,5 tonnes.

E – COMPTE RENDU FINANCIER

Les recettes théoriques d'exploitation s'élèvent à 776 487,95 €, en légère baisse de par rapport à 2008 (- 22 116,70 €), mais traduisent une activité soutenue durant toute l'année, qui se répartit de la manière suivante (graphes page 13) :

- 93,5 % de travaux en régie pour le Département,
- 6,5 % de travaux pour les autres collectivités.

Le bilan d'exploitation laisse apparaître un excédent de 23 055,38 € avec des dépenses réelles de 673 197 € (pages 12 et 14).

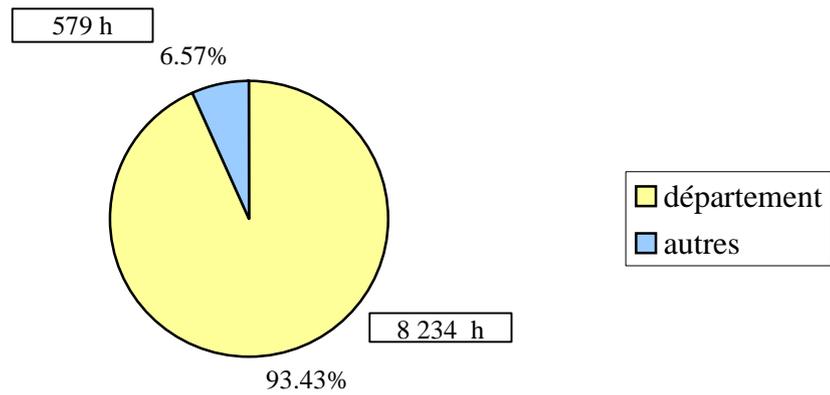
BILAN D'EXPLOITATION 2009

DEBIT			CREDIT			
			Par env.	Par nature		
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS				109 492.62		
60612	Energie - Electricité	2 572.27			CREANCES SUR	
60632	Fournitures de petit équipement	36 218.10			Collectivités	17 163.15
6068	Fournitures de bureau	651.94				
60636	Habillement et vêtements de travail	3 350.00			STOCK FIN	
60611	Eau et assainissement	904.92			D'EXERCICE 2009	71 945.61
60622	Carburant	61 837.34				
60621	Combustibles	3 877.58				
60631	Produits d'entretien	80.47				
61 - AUTRES CHARGES EXTERNES - SERVICES EXTERIEURS				74 379.05		
6122	Loyers + carburant véhicules de service	44 443.03			PRODUIT DE	
6156	Maintenance - Loyers pour mat, outil et mobilier	1 357.60			L'EXPLOITATION	759 324.80
61521	Entretien de bâtiments	385.11				
6135	Loyers pour matériel, outillage et mobilier	208.11			AUTRES	9 224.40
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	10 887.29			RECouvreMENTS	
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	11 989.91				
616	Primes d'assurance	5 108.00				
62 - AUTRES CHARGES EXTERNES - AUTRES SERVICES EXTERIEURS				22 892.41		
6251	Frais de déplacement	19 877.41			RESULTATS ANTERIEURS	227 686.18
6262	Frais de télécommunications	3 015.00			à l'exercice 2009	
63 - IMPOTS - TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				5 484.61		
6332	Cotisations versées au FNAL	1 370.18				
6331	Cotisation transport	4 043.27				
6355	Autres impôts, taxes et versements assimilés	71.16				
64 - CHARGES DE PERSONNEL				460 949.13		
6488	Tickets restaurants Hors marché (valeur faciale)	2 516.50				
64111	Rémunération principale personnel titulaire	215 356.29				
64131	Rémunération personnel non titulaire	129 480.40				
	Charges patronales personnel titulaire	68 970.98				
	Charges patronales personnel non titulaire	44 624.96				
TOTAL DEPENSES REELLES I				673 197.82		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS II				99 921.03		
6811	Dotation aux amortissements	99 921.03				
STOCK FIN D'EXERCICE 2008 III				61 483.73		
TOTAUX I + II + III				834 602.58		
RESULTAT APRES EXERCICE 2009				250 741.56		
TOTAL €				1 085 344.14	TOTAL €	1 085 344.14

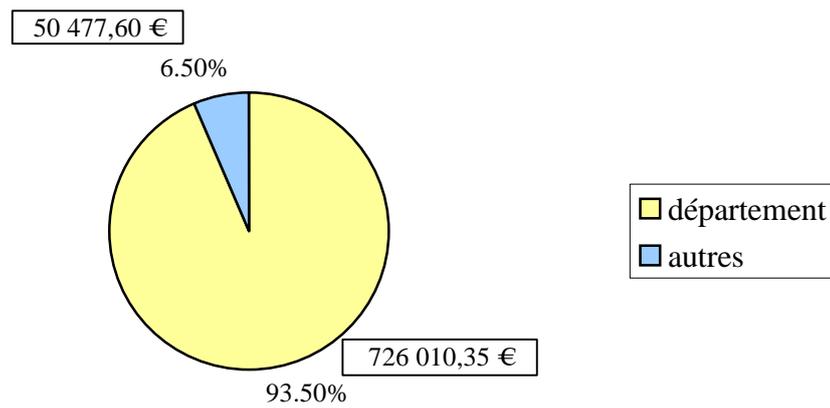
: bilan du CE 2009

23 055.38

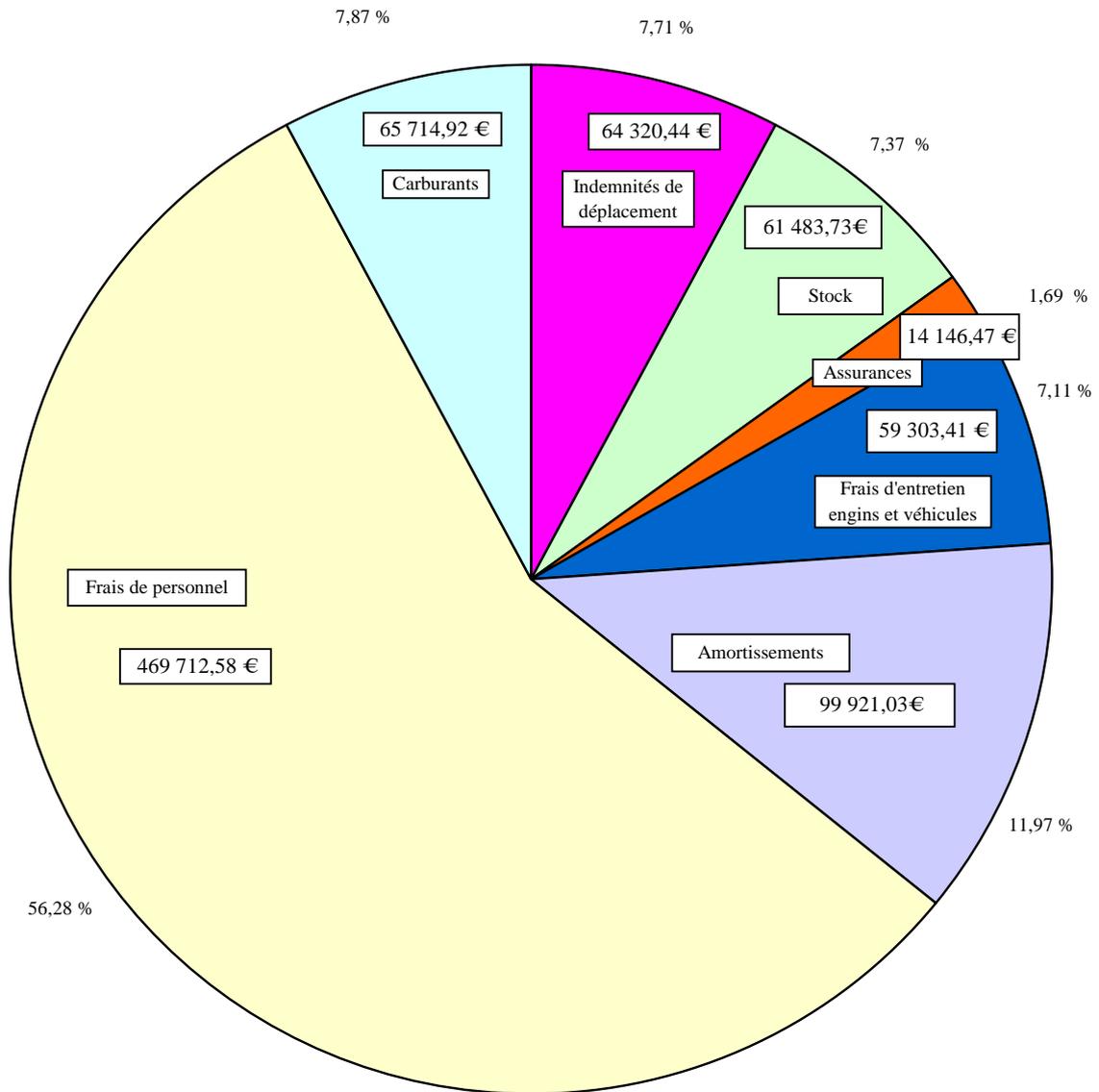
Répartition des heures facturées



Répartition en euros



**PIM - FONCTIONNEMENT - Ventilation des dépenses -
Exercice 2009**



Montant total des dépenses : 834 602,58 €
(dont 673 197,82 € de dépenses réelles)

■ Indemnités de déplacement et annexes	■ valeur stock 2008
■ Assurances et frais divers	■ Frais d'entretien des engins et véhicules
■ Amortissements des engins et véhicules	■ Frais de personnel
	■ Carburants et lubrifiants

TARIF DE LOCATION DU MATERIEL
à compter du 1er JANVIER 2011

<u>I - TARIF HORAIRE (hors frais de transfert)</u>	en Euros
1. PELLE hydraulique sur chenilles avec conducteur de puissance nominale supérieure à 100 CV	95,20
2. PELLE hydraulique sur pneus avec conducteur de puissance nominale supérieure à 100 CV	95,20
3. MINI PELLE hydraulique sur chenilles caoutchouc de 5 tonnes avec conducteur, de puissance 50 CV	66,30
Dispositions communes aux positions 1, 2 et 3 :	
– Plus-value pour travaux de dessouchage ou d'enrochements (pose, dépose, ou repose)	12 %
– Plus-value horaire pour travail avec le matériel de battage de pieux	27,10
4. CHARGEUSE sur pneus avec conducteur 4 roues motrices de puissance nominale 80 CV, godet 4 X 1 de 1,1 m ³	65,00
5. BATEAU FAUCARDEUR avec conducteur	108,00
6. CAMION 26 Tonnes 6/4 avec conducteur	
a) avec bi-benne et grue télescopique	88,00
b) avec bi-benne	68,00
7. CAMION 19 Tonnes 4/4 bi-benne avec conducteur	61,20
8. MATERIEL de défrichement lourd avec broyeur à axes verticaux ou à axe horizontal avec conducteur	110,30
9. MISE A DISPOSITION , y compris frais de déplacement :	
a) de conducteur d'engin (tarif appliqué pour toute mise à disposition ou immobilisation du conducteur d'engin à la demande du client ou de son maître d'œuvre)	46,10
b) de manœuvre	28,00

10. BROYEUR A VEGETAUX autonome et mobile d'une puissance de 45 CV 20,20

II - TARIF DE TRANSFERT DES ENGINES

en Euros

1. Forfait au départ du Parc de MULHOUSE pour transfert de l'engin sur remorque à plateau :
 - a) **ZONE 1** : distance inférieure à 20 Kms 315,70
 - b) **ZONE 2** : distance de 20 à 40 Kms 415,00
 - c) **ZONE 3** : distance supérieure à 40 Kms 472,00

2. Forfait dans le cas d'un déplacement d'engin pour le compte du même client et dans un rayon de 5 Kms à partir du chantier précédent 50 % du tarif II.1

3. Forfait pour déplacement du bateau faucardeur et du broyeur à végétaux 50 % du tarif II.1

CONDITIONS GENERALES DU TARIF :

- * Ce tarif s'entend net de taxes, le Parc n'étant pas assujetti à la TVA,
- * Les heures d'engins facturées n'intègrent pas le temps de transfert des engins, lorsque ce dernier est facturé selon le tarif II,
- * Le temps passé sur chantier au petit entretien courant journalier des engins n'est pas déduit des heures facturées, contrairement à celui correspondant aux pannes ou à l'entretien lourd,
- * Les heures d'immobilisation de l'engin et du conducteur sur site, dans l'attente des directives du client ou de son maître d'œuvre, de la livraison de matériaux ou pour les visites de chantier, seront facturées selon le barème I.9a correspondant aux seuls frais d'immobilisation du conducteur,
- * Un minimum journalier de 4 heures par chantier sera systématiquement facturé pour chaque engin immobilisé ainsi que pour les camions.